

les pays non membres du Conseil, y compris les États Membres qui étaient parties à un conflit, les pays qui fournissaient des contingents, et les autres parties concernées, financièrement ou

autrement, à la réalisation de l'objectif commun de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

54. Lettre datée du 5 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Débats initiaux

Délibérations du 17 avril 2007 (5663^e séance)

À la 5663^e séance, le 17 avril 2007, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Lettre datée du 5 avril 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies ». Des déclarations ont été faites par les membres du Conseil et par 40 autres représentants¹. Le Conseil a également entendu un exposé du Secrétaire général.

Le Président (Royaume-Uni) a d'abord appelé l'attention du Conseil sur une lettre datée du 5 avril 2007 du représentant du Royaume-Uni², transmettant un document de réflexion sur la question à l'examen. Le Président a ensuite appelé l'attention du Conseil sur une lettre du représentant de Cuba datée du 12 avril 2007³ et une lettre du Pakistan datée du 16 avril 2007⁴.

¹ Des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Allemagne (au nom de l'Union européenne), Argentine, Australie, Bangladesh, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Cap-Vert, Comores, Costa Rica, Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés), Danemark, Égypte, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, Maldives, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée (au nom des petits pays insulaires en développement du Forum des îles du Pacifique) Pays-Bas, Philippines, République de Corée, Singapour, Soudan (au nom du Groupe des États d'Afrique), Suisse, Tuvalu, Ukraine et Venezuela (République bolivarienne du).

² S/2007/186. Ce document était intitulé « Énergie, sécurité et climat ».

³ S/2007/203. Dans cette lettre, le représentant de Cuba a, en sa qualité de Président par intérim du Mouvement des pays non alignés, notamment rappelé les préoccupations qu'inspirait le fait que « le Conseil de sécurité [empiétait] de plus en plus sur les fonctions et pouvoirs

Dans ses remarques liminaires, la Présidente a insisté sur le fait qu'il importait que la communauté internationale admette les effets négatifs des changements climatiques sur la sécurité. Elle a affirmé que ce débat n'avait pas pour but d'usurper l'autorité d'autres organismes des Nations Unies et a ajouté que les décisions et les mesures prises dans toutes ces instances au sujet de ces questions devaient l'être en la meilleure connaissance de cause qui soit⁵.

Rappelant que tout au long de l'histoire de l'humanité, les peuples et les pays s'étaient disputé les ressources naturelles et que la guerre avait trop souvent été le moyen de s'assurer la possession de bétail, de points d'eau et de terres fertiles, de pétrole, d'or ou d'autres marchandises, le Secrétaire général a déclaré que les changements climatiques prévus pourraient non seulement être lourds de conséquences environnementales, sociales et économiques, mais qu'ils pourraient aussi avoir des répercussions sur la paix et la sécurité. Il a dès lors estimé que les changements climatiques requerraient une « action sur le long terme à l'échelle mondiale »⁶.

Durant le débat, les intervenants se sont dans l'ensemble accordés à reconnaître que les changements climatiques posaient de graves problèmes à l'échelle mondiale, la plupart des représentants prônant une coopération internationale pour lutter contre ces problèmes de manière holistique et préventive. De nombreux intervenants ont estimé qu'il fallait concilier la nécessité de promouvoir les énergies pour alimenter

de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et d'autres organes en abordant des questions qui [relevaient] normalement de la compétence de ces derniers ».

⁴ S/2007/211. Dans cette lettre, le représentant du Pakistan a, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, fait savoir, entre autres, que le Groupe estimait qu'il n'était « pas approprié d'examiner la question de l'énergie au niveau du Conseil de sécurité ».

⁵ S/PV.5663, pp. 2-3.

⁶ Ibid., pp. 14-15.

la croissance économique avec la nécessité de protéger l'environnement et de réduire la consommation de combustibles fossiles.

Bon nombre des intervenants ont cité entre autres risques d'incidence négative sur la sécurité internationale l'aggravation des sécheresses et des inondations, la prolifération des maladies et la généralisation des pénuries d'eau et de denrées alimentaires, le déplacement de populations et l'augmentation de la migration. Plusieurs représentants ont affirmé que la hausse prévue du niveau de la mer menaçait directement la survie de petits États insulaires en développement et de zones de faible altitude. Des représentants ont fait remarquer que les changements climatiques touchaient le plus durement les pays et les populations qui peinaient sur la voie du développement durable et qui, dans le même temps, contribuaient le moins aux émissions de dioxyde de carbone.

Concernant les liens entre les changements climatiques, l'énergie et la sécurité, de nombreux intervenants ont insisté sur le fait que le Conseil avait la responsabilité d'examiner cette question, car elle comptait parmi les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales que le monde affrontait. Ils ont dit espérer que le débat contribuerait à améliorer la sensibilisation et inciterait à prendre rapidement d'autres mesures pour remédier aux problèmes.

Le représentant de la Belgique a estimé que les politiques conventionnelles de sécurité étaient encore souvent fondées sur des évaluations de menaces dépassées et qu'elles étaient davantage axées sur la gestion des crises que sur leur prévention. Il a ajouté que les politiques de sécurité exclusivement centrées sur la souveraineté nationale apparaissaient « de moins en moins appropriées »⁷.

La représentante du Royaume-Uni a affirmé que les changements climatiques étaient en train de « modifier la conception de la sécurité » de la communauté internationale. Elle a déduit des conséquences possibles des changements climatiques, dont les inondations, les maladies, les sécheresses et les mauvaises récoltes qui provoqueraient des migrations sans précédent et attiseraient la lutte pour l'accès aux ressources, que les changements

⁷ Ibid., pp. 5-7.

climatiques touchaient le « fondement même de la sécurité »⁸.

Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, rejoint en cela par les représentants des Tuvalu, des Îles Salomon et des Îles Marshall, a estimé que la question des changements climatiques et de la sécurité environnementale devait rester à l'ordre du jour du Conseil et y faire l'objet d'un examen régulier. Rappelant que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale avaient accepté le principe de la responsabilité de protéger, il a déclaré que les dangers auxquels les petites îles et leur population étaient confrontées n'étaient pas moins graves que ceux auxquels faisaient face les pays et les peuples menacés par les armes et les bombes. Il a fait valoir que les effets des changements climatiques étaient aussi susceptibles de causer le ressentiment, la haine et le découragement que toute guerre ou crise impliquant des réfugiés. Il a par ailleurs estimé que le Conseil devait veiller à ce que tous les pays contribuent à lutter contre les incidences des changements climatiques⁹.

Entre autres exemples du lien entre les changements climatiques et la sécurité cités durant le débat, la représentante de l'Allemagne, rejointe en cela par le représentant d'Israël, a affirmé que les pénuries d'eau, de denrées alimentaires et de terres cultivables pouvaient contribuer « à la naissance de conflits ». Par ailleurs, elle s'est dite convaincue de la nécessité de créer un cadre d'ensemble de diplomatie préventive afin d'atténuer les pires conséquences prévues des changements climatiques¹⁰.

Un certain nombre des intervenants ont admis qu'il était urgent que la communauté internationale s'attaque aux changements climatiques et à leurs implications en matière de consommation d'énergie, mais ont estimé que le Conseil n'était pas l'instance appropriée pour en discuter. Ils ont soutenu que l'énergie et les changements climatiques relevaient davantage d'une question de développement que d'une menace à la paix et à la sécurité internationales, et se sont demandé si le Conseil n'empiétait pas sur les fonctions et responsabilités d'autres organismes

⁸ Ibid., pp. 20-21.

⁹ Ibid., pp. 29-32 (Papouasie-Nouvelle-Guinée); S/PV.5663 (Resumption 1), pp. 8-10 (Tuvalu); pp. 14-15 (Îles Salomon); et p. 19 (Îles Marshall).

¹⁰ S/PV.5663, pp. 21-23 (Allemagne, au nom de l'Union européenne); et S/PV.5663 (Resumption 1), pp. 37-38 (Israël).